

1. Qu'est-ce que le traitement à la MIBG

La MIBG est un médicament radioactif qui a la particularité d'émettre des rayonnements utilisés en diagnostic mais également pour le traitement des tumeurs telles que le phéochromocytome, le neuroblastome, les tumeurs carcinoïdes et le cancer médullaire de la thyroide.

La MIBG, à dose thérapeutique, permet une irradiation ciblée de ces tumeurs.

L'administration de la MIBG se fait par une lente injection intra-veineuse le jour de votre hospitalisation.

2. Existe-t-il des contre-indications?

L'indication de ce traitement a fait l'objet d'une validation collégiale lors d'une réunion de concertation pluridisciplinaire.

Le traitement à la MIBG est bien sûr contre-indiqué chez les femmes enceintes. Celles-ci doivent signaler au médecin leur grossesse connue. Toutefois, un test de grossesse est réalisé systématiquement avant le début du traitement.

Il est à noter que certains médicaments (antidépresseurs, antihypertenseurs, bêta-bloquants, bronchodilatateurs ou autres) sont susceptibles d'interférer avec le traitement à la MIBG. Le médecin nucléaire prendra la décision de modifier la prise de certains médicaments s'il le juge nécessaire en accord avec votre médecin traitant.

3. Y-a-t'il des effets secondaires immédiats ?

Il n'y a pas de risque majeur à ce traitement, mais on ne peut pas exclure une réaction d'intolérance éventuelle bien que ce soit extrêmement rare. Même si ce produit contient de l'iode, il n'y a aucun rapport avec les réactions allergiques constatées avec les produits de contrastes iodés utilisés lors des scanners.

Ce traitement est généralement très bien toléré. Toutefois de petites réactions cutanées ont été signalées sous formes de rougeurs essentiellement au niveau du bras injecté.

Dans le cas d'un traitement pour phéochromocytome, la tension artérielle peut varier, c'est la raison pour laquelle l'injection se déroule sur 60 minutes et que le patient est surveillé en permanence (surveillance sur caméra vidéo).

4. Comment se passe le traitement ?

Il s'agit de 3 injections avec des intervalles de 3 mois environ. Le traitement à la MIBG nécessite au préalable un blocage thyroïdien par Lugol (sous forme de gouttes) pendant 6 jours. La prise du Lugol commencera 3 jours avant l'injection de la MIBG et sera poursuivie pendant 3 jours après l'injection.

Le jour de l'injection vous serez hospitalisé(e) dans le Service Gascogne, pendant une durée de 5 jours.

A votre arrivée (prévue en fin de matinée) vous serez pris(e) en charge par l'équipe soignante du Service qui informera le médecin nucléaire de votre présence. Celui-ci vous rendra visite et vérifiera vos derniers bilans sanguins.

Par la suite, une infirmière placera une voie veineuse permettant l'injection de la MIBG en chambre, en milieu d'après-midi.

5. L'injection

La dose de MIBG thérapeutique est préparée par nos manipulateurs radio, puis elle est amenée dans votre chambre dans un conteneur spécial.

L'administration est réalisée par voie intra-veineuse lente pendant 60 minutes.

6. La chambre protégée

Pour ce traitement, vous séjournerez dans une chambre « protégée », disposant du même confort que les autres chambres. Elle est équipée d'un téléviseur, d'un téléphone, d'une salle d'eau avec douche ainsi que d'une fenêtre que vous pourrez ouvrir à votre convenance.

La MIBG émettant un rayonnement, le personnel ne séjournera que peu de temps et vous ne pourrez recevoir aucune visite durant l'hospitalisation. En aucun cas vous ne devrez quitter votre chambre.

Les particularités d'une chambre protégée

- Les murs et la porte sont conçus avec des matériaux spécifiques.
- Des dispositions particulières sont prises pour le recueil des déchets et l'évacuation des toilettes. En effet, une partie du MIBG non fixé est éliminée par les urines et les sécrétions. Les soignants vous expliqueront les consignes à suivre lors de votre entrée en chambre. Comme dans toutes les chambres vous pouvez ouvrir la fenêtre à votre convenance.

7. Les précautions à prendre durant votre hospitalisation

Nous vous demandons:

- de signaler tout vomissement ;
- de boire abondamment le temps de l'hospitalisation ;
- de respecter scrupuleusement les précautions d'hygiène et de vous laver les mains après avoir uriné;
- d'uriner obligatoirement assis pour les hommes ;
- de changer de vêtements en cas de sueur intense ;
- de respecter les consignes affichées dans la chambre et données par le personnel sur le tri des déchets;
- d'utiliser des mouchoirs en papier à usage unique ;
- de ne pas boire à la bouteille.

Vos objets personnels peuvent être utilisés normalement sans aucune précaution particulière (réveil, montre, livres, journaux, ordinateur...)

8 Votre sortie

La durée du séjour en chambre protégée est en moyenne de 5 jours.

Le jour de votre sortie le manipulateur mesurera la radioactivité restant dans votre organisme. Au vu de ce résultat, le médecin nucléaire autorisera ou non votre sortie.

9. Lorsque vous rentrez chez vous

Nous vous suggérons de prendre quelques précautions par rapport à votre entourage pendant environ 8 jours suivant votre sortie :

- en évitant le contact rapproché avec les femmes enceintes et les enfants en bas âge ;
- poursuivre les règles d'hygiène observées durant l'hospitalisation (douche, lavage des mains, mouchoirs en papier....);
- faire chambre à part au moins pendant 48H.

10. Quels examens après un traitement à la MIBG ? Trois scintigraphies seront réalisées dans le Service de Médecine Nucléaire au 4^{eme}, 7^{eme} et 14^{eme} jour, suivies d'une consultation avec le médecin nucléaire.

Ces scintigraphies sont utiles pour évaluer le temps de résidence du traceur dans votre organisme et pour adapter éventuellement la dose à injecter au décours du traitement suivant.

Une surveillance hématologique sera réalisée pendant 6 semaines (1 prélèvement sanguin par semaine pendant 6 semaines). Le laboratoire devra faxer vos résultats au médecin nucléaire qui vous prend en charge.

3105 Toulouse cedex